



PHI 101 – La pensée contemporaine analytique (3 cr.)

Plan de cours – hiver 2015

lundi, 8 h 50 à 11 h 40, local A4-377

Enseignant : **Steve McKay**
Bureau : A4-251
Courriel : steve.mckay@usherbrooke.ca

OBJECTIF

Comprendre la problématique de la philosophie du langage dans la philosophie; être en mesure d'évaluer la pertinence philosophique du virage linguistique du 20^e siècle.

CONTENU

Nous nous pencherons sur trois questions dans le cadre du cours: (1) Qu'est-ce que la signification? (2) En quoi consiste la connaissance du langage? et (3) Qu'est-ce qu'une théorie philosophique du langage?

Ces questions ont été au coeur de la philosophie du 20^e siècle, particulièrement dans la tradition analytique. Un de nos objectifs sera de développer un regard informé et critique sur les différentes théories ayant pour but de répondre aux questions mentionnées ci-dessus.

Un autre objectif sera de mieux comprendre pourquoi des philosophes au 20^e siècle en sont arrivés à croire que la philosophie du langage, plutôt que la métaphysique ou l'épistémologie, était la véritable « philosophie première ».

Finalement, l'examen des réponses à ces trois questions nous permettra également d'examiner la transformation de la méthode philosophique au cours du dernier siècle. En effet, on constate la disparition progressive de plusieurs barrières disciplinaires et méthodologiques lorsqu'il est question de l'étude du langage. Alors qu'on distinguait de manière souvent très rigide la philosophie du langage, la linguistique, la psycholinguistique et les sciences cognitives, aujourd'hui ce n'est plus toujours le cas. Plusieurs affirment même qu'il n'existe pas des questions strictement philosophiques ayant pour objet le langage. Certains philosophes s'opposent toutefois à cette tendance, car ils croient qu'elle nous fait perdre de vue des problèmes fondamentaux. Nous aurons la chance de discuter de la pertinence des arguments offerts de part et d'autre.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
5 janvier 2014	Prise de contact. Présentation des différents thèmes abordés dans le cadre du cours.
12 janvier 2015	Qu'est-ce que la signification? Frege, sense et dénotation.
19 janvier 2015	Qu'est-ce que la signification? Russell, dénotation et théorie de la description.
26 janvier 2015	Qu'est-ce que la signification? L'éliminativisme de Quine
2 février 2015	Qu'est-ce que la signification? Putnam, l'externalisme et la division du travail linguistique. Remise du contrôle de lecture (15%)
9 février 2015	Qu'est-ce que la signification? Chomsky et l'internalisme sémantique.
16 février 2015	Examen (25%)
23 février 2015	En quoi consiste la connaissance du langage? La connaissance linguistique comme savoir-faire: Wittgenstein et Quine.
2 mars 2015	Semaine de relâche
9 mars 2015	En quoi consiste la connaissance du langage? Brandom et l'inférentialisme
16 mars 2015	En quoi consiste la connaissance du langage? Chomsky et le langage interne
23 mars 2015	Qu'est-ce qu'une théorie philosophique du langage? Dummett et l'approche philosophique.
30 mars 2015	Qu'est-ce qu'une théorie philosophique du langage? Chomsky et l'approche naturaliste Remise de l'analyse critique. (30%)
6 avril 2015	Congé
13 avril 2015	Conclusion, révision et rattrapage.
20 avril 2015	Examen final (30%)

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

Le cours comporte 4 évaluations : un contrôle de lecture (15%), deux examens (25% et 30%) et une analyse critique (30%). Référez-vous à l'échéancier afin de connaître les dates de remise et d'examens. Je me réserve le droit de faire des modifications à l'échéancier selon ce que j'observerai en classe. Les modifications auront toujours pour objectif premier de favoriser votre réussite.

Critères d'évaluation (rigueur de l'argumentation, qualité de la présentation, etc.)

Le contrôle de lecture cherche à évaluer votre compréhension d'un texte dont la lecture est obligatoire dans le cadre du cours. Il s'agit de questions à court développement qui portent sur des éléments conceptuels traités dans le texte. Les examens visent à déterminer votre compréhension et votre capacité d'interpréter de façon critique la matière présentée en classe et celle contenue dans les textes à lire. En plus de l'exactitude factuelle et de la pertinence de l'analyse, la clarté et la concision de vos réponses seront également évaluées. L'analyse critique de texte se veut un exercice dans lequel vous devrez montrer votre compréhension d'un extrait tiré du corpus étudié dans un commentaire écrit de 5 à 8 pages. Votre analyse devra mettre en évidence les thèses défendues dans l'extrait, la structure argumentative utilisée par l'auteur, les tensions ou même les problèmes présents. Comme toujours, l'exactitude factuelle, la pertinence de l'analyse et la qualité générale de l'expression seront les critères d'évaluation principaux.

MATÉRIEL REQUIS

Recueil de textes (Frege, Russell, Putnam, Quine, Wittgenstein, Chomsky, Dummett, Brandom.)

BIBLIOGRAPHIE

Brandom, R. 2001. *Articulating Reasons: An Introduction to Inferentialism*. Cambridge: Harvard University Press.

Chomsky, N. 2000. *New Horizons in the Study of Language and Mind*. Cambridge: Cambridge University Press.

Dummett, M. 1978. *Truth and other enigmas*. Cambridge: Harvard University Press.

Fodor, J. 1980. *The Language of Thought*. Cambridge: Harvard University Press.

Fodor, J. 1998. *Concepts: Where Cognitive Sciences Went Wrong*. Oxford: Oxford University Press.

Frege, G. 1997. *The Frege Reader*. Londres: Wiley-Blackwell.

Glock, H. 2005. *What is Analytic Philosophy*. Cambridge: Cambridge University Press.

Kripke, S. 1981. *Naming and Necessity*. Cambridge: Harvard University Press.

Putnam, H. 1979. *Mind, and Reality*. Cambridge: Harvard University Press.

Quine, W.V.O. 1976. *The Ways of Paradox*. Cambridge: Harvard University Press.

Quine, W.V.O. 1980. *From a Logical Point of View: Nine Logico-Philosophical Essays*. Cambridge: Harvard University Press.

Quine, W.V.O. 1976. *Words and Objects*. Cambridge: Harvard University Press.

Russell, B. 1998. *The Problems of Philosophy*. Oxford: Oxford University Press.

Russell, B. 1989. *Écrits de logique philosophique*. Paris: PUF.

Russell, B. 2009. *The Philosophy of Logical Atomism*. Londres: Routledge.

Soames, S. 2005. *Philosophical Analysis in the 20th Century*. Princeton: Princeton University Press.

Soames, S. 2014. *The Analytic Tradition in Philosophy (vol. 1): The Founding Giants*. Princeton: Princeton University Press.

Wittgenstein, L. 2001. *Tractatus Logico-Philosophicus*. Londres: Routledge.

Wittgenstein, L. 2009. *Philosophical Investigations*. Londres: Wiley-Blackwell.

QUALITE DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DELITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.